

## L'accumulation des stocks de beurre

Gilles DesRochers

Volume 35, numéro 1, avril-juin 1959

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001361ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001361ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

DesRochers, G. (1959). L'accumulation des stocks de beurre. *L'Actualité économique*, 35(1), 130–137. <https://doi.org/10.7202/1001361ar>

si on ignore, naturellement, les phénomènes de substitution qui ont pu jouer à l'occasion de certaines transformations technologiques.

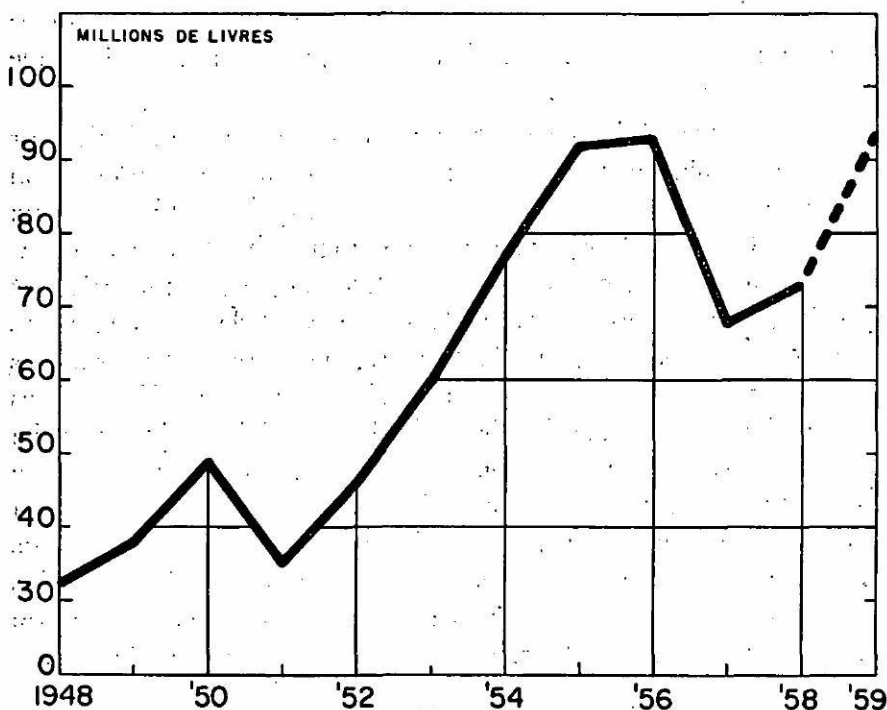
Pierre HARVEY

### L'accumulation des stocks de beurre

L'augmentation des stocks de produits laitiers et, en particulier, des stocks de beurre, représente à l'heure actuelle un problème relativement sérieux. Cependant, si on le compare à celui des surplus de céréales, les surplus de blé étant les plus chroniques, l'accumulation des stocks de beurre n'est pas susceptible de troubler l'opinion. La situation de ce marché n'en demeure pas moins inquiétante, comme l'indique l'évolution des stocks mensuels moyens depuis 1948 (voir graphique).

Le plus significatif est que le rapport entre les stocks moyens mensuels et la production annuelle s'est progressivement accru

Stocks mensuels moyens de beurre de fabrique, au Canada, 1948-1958<sup>1</sup>



1. *Stocks of Dairy and Poultry Products, 1948-1958.*

Pour 1959, il s'agit des stocks au 1<sup>er</sup> janvier, et non pas de la moyenne mensuelle.

COMMENTAIRES

depuis 1948, encore qu'une légère baisse se soit produite au cours des deux dernières années. De 1948 à 1952, la moyenne annuelle de la production de beurre de fabrique au pays était de 273 millions de livres; la moyenne des années 1953 à 1957 fut de 309 millions de livres, ce qui représente une augmentation de 13.2 p.c. de la production moyenne annuelle d'une période à l'autre. Entre les deux mêmes périodes, les stocks mensuels moyens ont augmenté de 94 p.c. Le rapport des stocks mensuels moyens à la production annuelle a ainsi régulièrement progressé jusqu'en 1956. En dépit d'une baisse de ce pourcentage en 1957 et 1958, il demeure encore très élevé par comparaison à celui de 1948 (voir tableau I). De plus, les stocks de beurre au début de janvier et de février 1959, étaient les plus élevés qui aient été observés au cours des mêmes mois depuis 1956, ce qui semblerait indiquer une reprise de l'accroissement des stocks.

Tableau I

Stocks mensuels moyens par rapport à la production annuelle:  
Canada, Québec, et Canada moins Québec<sup>1</sup>

| Années    | I<br>Canada<br>(en p.c.) | II<br>Québec<br>(en p.c.) | III<br>Canada moins<br>Québec<br>(en p.c.) |
|-----------|--------------------------|---------------------------|--|
| 1948..... | 11.3                     | 12.3                      | 10.8                                       |
| 1949..... | 13.7                     | 15.8                      | 12.6                                       |
| 1950..... | 18.7                     | 17.8                      | 19.2                                       |
| 1951..... | 13.8                     | 11.6                      | 14.1                                       |
| 1952..... | 16.4                     | 19.7                      | 14.6                                       |
| 1953..... | 19.7                     | 23.5                      | 17.4                                       |
| 1954..... | 24.6                     | 29.5                      | 21.6                                       |
| 1955..... | 28.9                     | 34.3                      | 25.5                                       |
| 1956..... | 30.6                     | 42.8                      | 22.3                                       |
| 1957..... | 22.5                     | 33.6                      | 15.0                                       |
| 1958..... | 21.8                     | n.d.                      | n.d.                                       |

C'est à ces stocks de beurre superflus, c'est-à-dire au-dessus d'un certain pourcentage, disons quinze pour cent par rapport à la production moyenne annuelle, qu'on peut donner le nom de surplus de beurre. Bien sûr, il viendra à l'idée de certains qu'une

1. Les calculs ont été effectués à partir des renseignements tirés des publications suivantes, (O.F.S., Ottawa):

— pour la production, *Dairy Statistics*, 1949 à 1957;

— pour les stocks, *Stocks of Dairy and Poultry Products*, 1948 à 1959.

telle situation est attribuable à l'apparition de la margarine sur le marché canadien en 1949. En effet, la consommation *per capita* de beurre est passée de 26.7 livres en 1948, à 20.3 livres en 1957, pendant que la consommation de margarine, qui était forcément nulle en 1948 à cause de l'interdiction, s'élevait à 8.0 livres en 1955 et probablement davantage en 1957 et 1958. La margarine s'est incontestablement substituée au beurre. On pouvait donc normalement s'attendre à ce que les stocks de beurre s'accumulent pendant une période au cours de laquelle la production s'ajusterait à une consommation plus faible, si le prix du beurre ne s'ajustait pas brusquement aux conditions nouvelles du marché.

Or, la production *per capita* de beurre, dans l'ensemble du pays, n'a pas diminué depuis 1948, comme on le constate au tableau II. Cependant, pour le Canada moins Québec, la production *per capita* a progressivement baissé depuis la même date, ce qui révèle un ajustement. Dans la province de Québec, la production *per capita* a légèrement augmenté depuis dix ans; cela semble normal puisque la fabrication et la vente de la margarine étant interdites dans cette province<sup>1</sup>, il ne peut y avoir substitution.

Alors, comment expliquer l'accumulation des stocks si la baisse de l'offre semble avoir suivi la baisse de la demande dans

**Tableau II**  
**Production de beurre de fabrique *per capita*, 1948-1957**  
(en livres)

| Années | Canada | Moyenne quinquennale | Québec | Moyenne quinquennale | Canada moins Québec | Moyenne quinquennale |
|--------|--------|----------------------|--------|----------------------|---------------------|----------------------|
| 1948   | 21.7   | 19.8                 | 25.6   | 23.7                 | 20.1                | 18.3                 |
| 1949   | 20.7   |                      | 23.9   |                      | 19.5                |                      |
| 1950   | 19.1   |                      | 22.0   |                      | 17.5                |                      |
| 1951   | 18.4   |                      | 22.5   |                      | 16.7                |                      |
| 1952   | 19.4   |                      | 24.5   |                      | 17.4                |                      |
| 1953   | 20.4   | 19.6                 | 26.3   | 26.6                 | 18.0                | 16.8                 |
| 1954   | 20.5   |                      | 27.3   |                      | 17.8                |                      |
| 1955   | 20.3   |                      | 27.6   |                      | 17.3                |                      |
| 1956   | 18.9   |                      | 26.4   |                      | 15.8                |                      |
| 1957   | 18.3   |                      | 25.0   |                      | 15.5                |                      |

1. Comme du reste dans l'Île-du-Prince-Édouard dont la production de beurre est négligeable dans la production totale.

les provinces où la margarine est permise? D'abord la baisse de l'offre ne semble pas avoir tout à fait été parallèle à la baisse de la demande dans les provinces autres que Québec. En effet, le rapport entre les stocks mensuels moyens et la production annuelle s'est accru depuis l'apparition de la margarine jusqu'en 1956. Ceci indique que la chute de la production *per capita* n'a pas été suffisante. Nous reviendrons sur l'explication de cet état de choses plus loin.

Pour le moment, il est plus important de constater que c'est, ironiquement, dans la province de Québec (qui, rappelons-le, prohibe la fabrication et la vente de la margarine) que l'accumulation des stocks fut la plus spectaculaire depuis l'introduction de la margarine dans les autres provinces. Au cours des années 1948 à 1952, la production annuelle moyenne de beurre de fabrique dans le Québec était de 94 millions de livres, tandis qu'elle atteignait 120 millions de livres au cours de la période allant de 1953 à 1957, soit une augmentation de 28 p.c. Quant à la moyenne quinquennale des stocks moyens mensuels, elle s'établissait à 15 millions de livres au cours de 1947-1952 et à 40 millions de livres au cours de 1953-1957, soit un accroissement de 166 p.c. d'une période à l'autre. Ainsi, le rapport des stocks moyens mensuels à la production annuelle a augmenté pour le Québec beaucoup plus que pour le reste du pays, ce qui a eu pour effet d'augmenter le pourcentage ou rapport total. En effet, si l'on exclut les stocks de la province de Québec, on obtient (dans la colonne III du tableau I) une série de pourcentages plus bas pour le reste du Canada, ce qui met en lumière l'écart très considérable entre l'accumulation des stocks de beurre dans le Québec en comparaison aux autres provinces. Le problème des surplus de beurre apparaît ainsi comme un problème plutôt québécois que national, quoique les stocks dans les autres provinces soient encore à un niveau assez élevé. Le caractère local des surplus est encore plus évident lorsque l'on sait que les stocks de beurre dans le Québec représentaient, en 1957, environ 60 p.c. des stocks totaux contre environ 35 p.c. de 1948 à 1951.

La production de beurre dans les provinces où la margarine est permise semble donc s'être relativement bien adaptée aux nouvelles conditions du marché. Dans le Québec, où la margarine

est prohibée, les stocks de beurre n'auraient pas dû s'accumuler à un rythme plus rapide que dans les autres provinces puisqu'aucun ajustement de la production n'était vraisemblablement nécessaire en l'absence de substitut. Cette accumulation des stocks est donc apparemment attribuable à une production annuelle *per capita* supérieure à la consommation *per capita*<sup>1</sup>, à moins que le Québec importe du beurre des autres provinces, ce qui serait déraisonnable dans l'état où se trouve le marché. De plus, l'accumulation des surplus ne peut être attribuée à la diminution de la demande extérieure puisque celle-ci a généralement été négligeable par rapport à la production.

Comment alors expliquer cet écart entre la production et la consommation *per capita*? Nous allons suggérer, pour comprendre ce phénomène, quelques hypothèses qui ne s'excluent pas mutuellement, mais au contraire expliquent conjointement l'état actuel du marché du beurre.

D'abord, il n'est pas invraisemblable de croire que la présence, sur le marché québécois, de produits de substitution semblables à la margarine (tels les «*spreads*») ait eu pour conséquence de réduire la consommation *per capita* de beurre ou du moins de réduire son rythme d'accroissement. Si l'on pouvait démontrer la validité d'une telle hypothèse, cela ferait ressortir la futilité de vouloir prohiber un substitut arbitrairement défini.

Mais une telle considération n'a qu'une valeur locale. On peut ajouter à cette première hypothèse, une seconde d'ordre général, qui nous a semblé plus valable. Nous savons que depuis 1949, c'est-à-dire au moment de la levée de l'interdiction de fabriquer et de vendre de la margarine dans toutes les provinces, sauf dans le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement fédéral a institué un prix de soutien de 0.58 dollar la livre pour l'achat du beurre invendu, dans toutes les provinces sans exception. Il a été relevé à 0.64 dollar en 1958. Ce prix de soutien a empêché le cours du beurre de s'effondrer, à la suite de l'apparition de la margarine. Les achats de beurre par l'Office de Soutien des Prix

1. Il n'existe malheureusement pas de renseignements sur la consommation de beurre par province. Celle-ci ne peut plus être évaluée indirectement en multipliant le chiffre de la consommation *per capita* pour l'ensemble du pays par la population de la province, car dans le cas du Québec ce chiffre serait sous-estimé puisqu'il renferme la consommation des provinces où la margarine est permise. Inversement, il serait surestimé dans le cas des autres provinces.

agricoles démontrent que le gouvernement a artificiellement maintenu le prix du beurre en stockant les surplus, permettant ainsi aux producteurs du Québec d'accroître leur revenu provenant de la vente de beurre et aux autres producteurs de maintenir ce revenu.

Tableau III

**Achats et stocks de beurre de fabrique de première qualité, de l'Office de Soutien des Prix agricoles, 1949-1958<sup>1</sup>**

| Achats de beurre produit au cours des années: |    | Stocks au:              |                  |
|---|----|-------------------------|------------------|
| (en millions de livres)                       |    | (en millions de livres) |                  |
| 1949-50 .....                                 | 48 | 31-3-50 .....           | 21               |
| avril-août 1950 .....                         | 34 | 31-3-51 .....           | apparemment nuls |
| 1951 .....                                    | 7  | 31-3-52 .....           | 5                |
| 1952-53 .....                                 | 31 | 31-3-53 .....           | 19               |
| 1954 .....                                    | 69 | 31-3-54 .....           | 34               |
| 1955 .....                                    | 63 | 31-3-55 .....           | 50               |
| 1956 .....                                    | 64 | 31-3-56 .....           | 55               |
| 1957 .....                                    | 17 | 31-3-57 .....           | 30               |
|   |    | 31-3-58 .....           | 25               |

Il est à noter que le prix du marché est descendu au niveau du prix de soutien, chaque année, sur le marché de Montréal, pendant la saison de production maxima. Sur le marché de Toronto, le prix du marché a fluctué légèrement au-dessus du prix de soutien, indiquant que l'offre n'a pas été aussi excessive par rapport à la demande.

Il ne fait pas de doute que l'assurance d'un prix minimum a encouragé, au moins les producteurs laitiers du Québec, à accroître leur production sans que cela affecte leurs revenus, car l'achat des surplus de beurre par l'État a empêché l'effondrement du prix qui aurait dû se produire étant donné que l'offre s'accroissait plus vite que la demande. C'est cette inflexibilité du prix du beurre qui semble être la cause principale de l'accumulation des stocks de beurre surtout dans la province de Québec et, à un degré moindre, dans les autres provinces. Il semble que le relèvement du prix de soutien ait encouragé l'augmentation de la production au cours de la dernière saison et la reprise de l'accumulation des

1. *The Agricultural Prices Support Board Annual Reports, 1949-1957. The Agricultural Stabilization Board, Annual Report, 1957-58.*

stocks. Le prix de la margarine ayant baissé depuis le milieu de l'année 1957, alors que le prix du beurre augmentait, cela n'a pas amélioré la situation.

Enfin, une troisième raison qui explique l'accumulation plus grande des stocks dans le Québec se rapporte à la substitution de l'élevage de bétail pour l'abattage à l'élevage laitier. D'une part, dans les autres provinces (l'Ontario et les provinces des Prairies étant les plus importantes), le troupeau laitier a diminué de 10 p.c. entre le 1<sup>er</sup> juin 1949 et le 1<sup>er</sup> juin 1957, passant de 2,277,700 têtes à 2,067,000 têtes, tandis que dans la province de Québec, il s'accroissait de 959,100 à 1,080,000 têtes, soit environ 12 p.c. au cours de la même période. D'autre part, le troupeau de bétail pour l'abattage s'est accru de 60 p.c., soit de 4,483,300 à 7,184,000 têtes, entre le 1<sup>er</sup> juin 1949 et le 1<sup>er</sup> juin 1957, dans les provinces autres que Québec. Pour celle-ci, l'accroissement du même troupeau au cours de cette période fut de 31 p.c., soit de 739,700 à 960,000 têtes.

Ces données révèlent que l'adaptation de la production de beurre à la concurrence de la margarine a été facilitée par la possibilité d'orienter l'élevage laitier vers la production de viande à cause de l'élargissement du marché intérieur pour la vente de boeuf et de la présence d'un marché d'exportation. Dans le Québec, devant un rétrécissement du marché (diminution probable de la consommation *per capita* de beurre à cause de la présence de succédanés du beurre), il ne semble pas que les agriculteurs aient pu détourner une fraction suffisante de leur troupeau de bêtes à cornes vers les abattoirs. Un effort dans ce sens améliorerait la situation de l'industrie laitière dans son ensemble. Enfin, il serait peut-être possible d'augmenter la production de fromage puisque depuis la fin de la guerre, les importations ont augmenté et les exportations diminué. Une diversification de la production des fromages permettrait aussi de réduire, en partie, la pression qui s'exerce sur les stocks de beurre.

Le gouvernement, répondant au désir des producteurs laitiers, vient d'annoncer qu'il maintiendra le prix de soutien du beurre à 0.64 dollar pour une autre année. Il n'en demeure pas moins certain que l'accumulation des stocks de beurre est surtout attribuable à des prix trop élevés qui encouragent une production



excessive. S'ils étaient trop bas, comme le prétendent les producteurs, la théorie nous dit qu'ils cesseraient d'accroître leur production. Mais chacun sait que les réactions des producteurs agricoles sont souvent perverses: par exemple, les producteurs chercheront souvent à accroître leur production, en face d'une baisse de la demande, dans l'espoir illusoire d'accroître leur revenu, plutôt que d'orienter leur activité vers d'autres secteurs. Cette attitude a pour effet d'abaisser davantage le prix, et dans le cas où celui-ci est soutenu, d'accroître les stocks. Quoi qu'il en soit, l'augmentation du prix de soutien était impensable dans les circonstances actuelles. Au mieux, il ne pouvait être que maintenu au niveau actuel, ce qui, sur une longue période, devrait décourager certains producteurs si ce prix est vraiment trop bas. S'il est, au contraire, suffisamment élevé pour continuer d'encourager une production excédentaire, il faudrait alors l'abaisser afin de réduire les stocks en décourageant la production. Les consommateurs se trouveraient à bénéficier d'un rajustement par rapport au prix de la margarine, ce qui pourrait avoir pour effet éventuel d'accroître la consommation de beurre dans toutes les provinces.

Le revenu des producteurs laitiers serait ainsi accru à condition que l'accroissement de la production ne dépasse pas l'accroissement de la demande due à l'augmentation de la population et du revenu disponible.

En somme, le soutien du prix du beurre, institué en 1949, devait avoir pour effet d'adoucir les effets de la substitution de la margarine au beurre, dans les provinces où ce substitut serait dorénavant autorisé. Si ce prix de soutien a empêché le revenu des producteurs de beurre de s'effondrer, il a eu pour effet paradoxal d'accroître les stocks de beurre à des niveaux jamais atteints, dans la province qui ne tolère pas la margarine.

Gilles DESROCHERS

**Nouvelles provinces  
ou rectifications  
des frontières**

Dans une série d'articles publiés dans cette revue, on a cherché à décrire les modes de développement économique qui caractérisent actuellement les régions nordiques du Canada. Les transformations qui se font jour, et peut-être davantage encore les projets de mise en valeur que